5 POUR questions COMPRENDRE

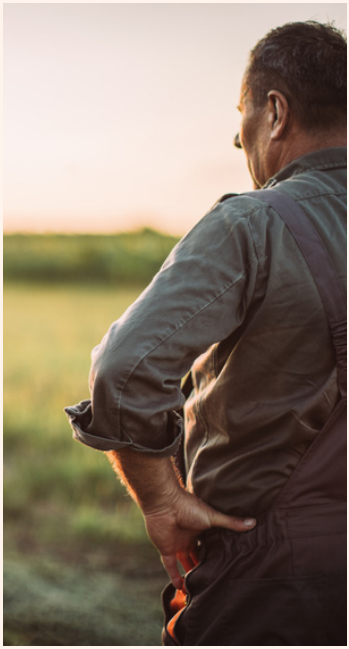

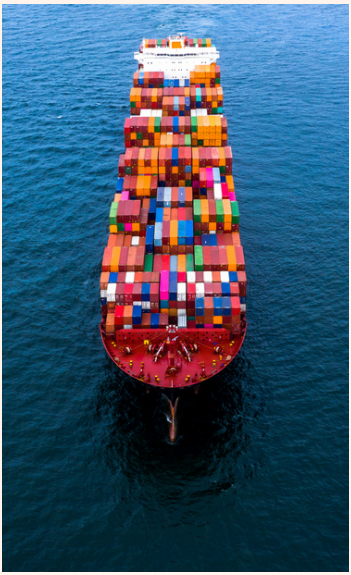

COMMENT AGIR POUR LES AGRICULTEURS ET LA PLANÈTE ?

FONDATION POUR LA NATURE ET L'HOMME

Nos assiettes sont au cœur d'une injustice, invisible à nos yeux, mais très concrète pour la planète et le monde agricole qui en pâtissent depuis des années : **l'Europe importe des aliments produits selon certaines pratiques sanitaires et environnementales qu'elle interdit à ses propres agriculteurs et éleveurs, parfois depuis 20 ou 30 ans !**

C'est ainsi que du bœuf dopé aux antibiotiques promoteurs de croissance (interdits en Europe depuis 2006) et nourris au soja OGM responsable de déforestation se retrouvent sur la table des Français. Tout comme de la viande d'agneau ayant traversé la planète entière, souvent après un périple infernal dans son pays d'origine : 28h de camion sans pause, sans eau ni nourriture. C'est aussi le cas du riz venu d'Inde traité au Paraquat, un dangereux pesticide interdit d'usage en UE depuis 2007, dont le lien avec la maladie de Parkinson a été clairement établi. Sans oublier les pâtes à tartiner contenant des noisettes produites en Turquie, où parmi les 15 insecticides autorisés pour traiter les noisetiers, 4 sont interdits en UE car reconnus hautement cancérogènes et perturbateurs endocriniens.

Comment en sommes-nous arrivés là ? D'où viennent ces aliments produits selon des pratiques interdites en Europe ? Quels impacts pour la planète, les agriculteurs et nous, consommateurs ? Existe-t-il une solution ? Comment agir en tant que consommateur ?

Réponses dans ce guide pratique.

Bonne lecture

Les informations de ce livret sont issues de «Pourquoi est-il urgent de mettre en place des mesures miroirs ?» rapport de la FNH, co-rédigé avec Interbev et l'Institut Veblen.

Sommaire

1 D'où vient vraiment ce que l'on mange ?

2 Pourquoi retrouve-t-on des substances interdites dans nos assiettes ?

3 Quels impacts pour les agriculteurs, la planète et nous ?

4 Agriculture durable : où en est l'Europe ?

5 Un commerce plus juste est-il possible ?

1

D'OÙ VIENT VRAIMENT CE QUE L'ON MANGE ?

Les importations d'aliments ne cessent d'augmenter, favorisées par la signature d'accords de libre-échange avec des pays comme le Canada, l'Australie ou la Nouvelle-Zélande.

Même si l'**Union européenne** (UE) exporte plus d'aliments qu'elle n'en importe, il faut quand même savoir que **c'est le troisième importateur mondial après les États-Unis et la Chine**. L'UE est globalement autosuffisante sur de nombreuses productions agricoles, notamment les céréales ou les produits laitiers, mais reste dépendante des importations sur d'autres comme le maïs, le sucre ou le soja[1]. La souveraineté alimentaire européenne repose sur des échanges entre les différents États membres.

Quant à la la France, elle est de moins en moins autosuffisante sur certains produits comme la volaille ou les fruits et légumes. Résultat : nous les importons. Saviez-vous que 50 % des fruits et légumes consommés en France sont importés ?[2] La France est également très dépendante des importations de viande ovine ou de beurre.

Encouragées par la ratification d'accords de libre-échange entre l'UE et des pays tiers, les importations d'aliments continuent d'augmenter d'année en année. Ces accords facilitent les échanges commerciaux en réduisant ou en supprimant les droits de douane, en particulier pour les produits agricoles.

Quelques exemples :

- Le CETA, établi avec le Canada en 2017. Cet accord prévoit notamment l'arrivée sur le marché européen de viande de bœuf canadienne.
- Le traité UE-Nouvelle Zélande récemment ratifié (fin 2023). Il prévoit la suppression des droits de douane sur plusieurs produits – fruits, légumes ou miel – ainsi qu'un accès facilité sur d'autres produits, notamment la viande ovine ou le lait et les produits laitiers.
- Les accords UE-Mercosur ou UE-Australie, en cours de négociation, pourraient faciliter l'import de denrées agricoles sur le marché européen, notamment de la viande bovine, ovine ou de la volaille.

La multiplication des accords de libre-échange, couplée au recul de certaines productions françaises et européennes, conduit donc à une baisse de la souveraineté alimentaire européenne.

1 - D'après une étude de FranceAgriMer, février 2023
2 - Agriculture Stratégie, Souveraineté alimentaire : un éclairage par les indicateurs de bilan, mars 2023

Nos importations ont aussi un impact sur notre empreinte carbone

L'Union européenne représente aujourd'hui 7 % des émissions de gaz à effet de serre mondiales, dont un tiers proviennent de ses importations (INSEE 2021).

Au niveau français, toujours en 2021, ce sont la moitié des émissions qui proviennent des importations ! Entre 1995 et 2022, les importations et les émissions associées se sont d'ailleurs accrues (+22%).

Pour réduire les émissions de gaz à effet de serre de la France et respecter l'Accord de Paris, il est donc nécessaire de renforcer notre souveraineté alimentaire !

2

POURQUOI RETROUVE-T-ON DES SUBSTANCES INTERDITES DANS NOS ASSIETTES ?

Parce que nous n'exigeons pas
que les aliments importés des pays tiers
respectent les mêmes normes de production
que les aliments européens !

En effet, aussi étonnant que cela puisse paraître, il est tout à fait légal d'importer des aliments produits avec des pesticides interdits en Europe ! Il est aussi possible de trouver dans nos assiettes de la viande issue d'animaux élevés selon des conditions beaucoup moins exigeantes qu'en Europe (transport, alimentation, usage de médicaments interdits…).

Quelques exemples :

Près de la moitié du riz consommé en France et en Europe vient d'Asie (Inde et Pakistan principalement). Alors que les producteurs français disposent d'un nombre limité d'herbicides, du fait de règles sanitaires et environnementales, les producteurs indiens peuvent en utiliser 3 fois plus, dont près de la moitié sont interdits en Europe.

L'Europe importe de la viande de bœuf du Brésil ou du Canada. Dans ces pays, il est possible d'utiliser des antibiotiques promoteurs de croissance, interdits en UE depuis 2006. Par ailleurs, dans ces pays, les animaux sont parfois envoyés dans des parcs d'engraissement (feedlots), où plus de 20 000 bœufs sont entassés et engraissés avant de partir à l'abattoir.

Pour satisfaire la demande, nous importons de la viande d'agneau depuis certains pays, notamment l'Australie et la Nouvelle-Zélande. Dans ces pays, il est possible de transporter les animaux pendant 28h sans pause, ni eau et ni nourriture, alors que l'Europe impose des intervalles de repos et d'abreuvement toutes les 9h. Autre différence : le mulesing, une ablation à vif d'une partie de la peau périanale des agneaux, en Australie, interdite en UE, en raison de la protection du bien-être animal.

L'Union européenne consomme la moitié de noisettes produites dans le monde mais ne représente que 15 % de la production mondiale. Pour répondre à la demande, elle importe des noisettes depuis la Turquie et les États-Unis. Alors qu'en France un seul insecticide est autorisé sur les noisetiers, en Turquie il est possible d'en utiliser 15, dont 4 hautement cancérigènes et interdits en UE depuis 30 ans !

Le soja, majoritairement utilisé pour nourrir le bétail européen, est massivement importé depuis le Brésil et les États-Unis. Dans plus de 90 % des cas, ce soja est OGM. Alors qu'il est interdit en Europe de cultiver cet OGM, il est pourtant autorisé de l'importer… Pire, afin de ne pas empêcher l'entrée de ces produits sur le marché, les autorités ont revu à la hausse les tolérances concernant les résidus de pesticides pour ces cultures qui sont plus traitées que les cultures conventionnelles.

Rien de tout cela n'est régulé ?

Dans une certaine mesure, mais pas suffisamment. Concernant les pesticides notamment, le contrôle se fait sur la limite maximale de résidu (LMR), c'est-à-dire le résidu de pesticide sur l'aliment.

Le problème :

- Ces limites peuvent être revues à la hausse à la demande de nos partenaires commerciaux ou d'entreprises productrices de pesticides, sous prétexte qu'elles entravent le commerce ! C'est le cas avec le glyphosate par exemple, dont les tolérances sur les résidus ont été augmentées pour permettre l'importation de soja OGM résistant à cet herbicide. Cette différence de traitement créé une concurrence déloyale aussi bien pour des substances autorisées qu'interdites.
- Pour les antibiotiques promoteurs de croissance (interdits au sein de l'UE depuis 2006), un règlement mis en place en 2018 prévoit d'interdire l'import de viande d'animaux traités avec ces substances. Toutefois, il n'a toujours pas été mis en œuvre par la Commission européenne.

3

QUELS IMPACTS POUR LES AGRICULTEURS, LA PLANÈTE ET NOUS ?

La non-réciprocité des normes entre les producteurs européens et les pays tiers est néfaste à tous les niveaux !

Pour les agriculteurs

Aujourd'hui, en France, les agriculteurs et les éleveurs sont en grande difficulté et disparaissent :

25 % des exploitations ont disparu en 10 ans.

29 % des exploitations de vaches à viande sont en état critique d'endettement.[3]

50 % des agriculteurs partiront à la retraite dans 10 ans et les nouvelles installations ne remplacent pas les départs. D'ailleurs, ce sont d'abord les plus petites exploitations, ayant souvent les pratiques les moins intensives, qui disparaissent par manque de rentabilité, au profit des plus intensives.

Pourquoi ?
Les causes sont multiples : un manque d'attractivité du métier, des conditions de vie difficiles, un faible revenu, des difficultés à s'installer alors que les exploitations à reprendre sont de plus en plus grandes et donc de plus en plus onéreuses...

A cette conjoncture s'ajoute la concurrence déloyale exercée par les aliments importés que nous venons d'évoquer, moins disants pour la santé et la planète, et donc vendus souvent moins chers.

A titre d'exemple :

- Utiliser des antibiotiques promoteurs de croissance permet aux éleveurs canadiens et brésiliens de réduire le coût de l'alimentation des jeunes bovins de 7 à 8 %. [4]
- Élever des brebis en Australie ou en Nouvelle-Zélande est plus rentable car les exploitations sont de grande taille, alors qu'en France 3⁄4 des élevages ont moins de 50 brebis. [5]
- Désherber un hectare de soja OGM avec des pesticides interdits en UE coûte environ 3 fois moins cher que désherber un hectare de soja non-OGM en Europe.

3 - Source : Elevage bovin : comment sortir de l'impasse ? Contribution FNH 2023
4 - Source bovin : Coûts des contraintes réglementaires européennes. Idele. DEE N°307. Novembre 2001
5 - Source : GEB-Idele d'après BDNI, comptage au 01/01/2022 -France métropolitaine

Comment continuer d'améliorer ses pratiques dans ces conditions ?
Voici toute la contradiction de la situation : pour préserver la planète, les producteurs européens doivent aller vers des modes de production plus durables qui devraient être plus rémunérateurs si les débouchés sont créés. Mais d'autre part, nous leur imposons une course à la rentabilité, face à des pays qui produisent selon des normes moins exigeantes en matière sanitaire et d'environnement…

Pour la planète et le vivant

Encourager des pratiques agricoles plus durables en Europe et, en même temps, soutenir des modes de production non-respectueux du vivant est totalement contradictoire ! De plus, cela n'incite en aucun cas les pays tiers à améliorer leurs propres pratiques. Cette situation est d'autant plus paradoxale que l'Europe continue de produire dans son territoire des pesticides interdits chez elle pour les exporter dans les pays tiers !

Par ailleurs, la politique commerciale européenne actuelle est contradictoire avec nos propres objectifs environnementaux et nuit à la transition écologique en Europe. Pourquoi ?

L'exemple du fipronil, un pesticide tueurs d'abeilles

Le fipronil, une substance hautement toxique pour les abeilles, a été interdite dans l'UE en 2016. Cette substance est toujours autorisée au Brésil, où elle est appliquée selon différentes méthodes, dont la pulvérisation à partir d'un avion sur de grandes étendues de terres agricoles sur les cultures de canne à sucre, maïs, soja, riz, haricots, blé… On considère que le fipronil et les néonicotinoïdes sont responsables de la mort massive de 500 millions d'abeilles et autres insectes pollinisateurs en trois mois (décembre 2018-février 2019) [6].

6 - P. Grigori, Half a billion bees dead as Brazil approves hundreds more pesticides (Mongabay, 23 août 2019)

- Les importations représentent en moyenne un tiers de l'empreinte carbone des pays européens. Tenter de réduire les émissions gaz à effet de serre sans repenser nos importations n'est pas tenable…
- Demander aux producteurs européens d'appliquer de nouvelles normes environnementales, de bien-être animal ou de réduction de l'usage de pesticides est difficilement acceptable et réalisable s'ils doivent concurrencer des produits importés qui ne respectent pas ces mêmes normes.

Mettre fin à ces différences de normes est une condition nécessaire pour interdire des pesticides néfastes pour nous, au sein de l'Europe.

Pour la santé

Sans le savoir, **nous retrouvons souvent dans nos assiettes des résidus de substances mutagènes** (qui provoquent des mutations de l'ADN) **et cancérigènes, toxiques pour la reproduction ou qui ont des effets perturbateurs endocriniens**, alors même que ces substances sont interdites d'utilisation en Europe à cause des dangers qu'elles présentent.

Une étude conduite au Pays-Bas sur une collecte de 3 000 échantillons montre que 21 % des légumes et 19 % des fruits contenaient des résidus de pesticides perturbateurs hormonaux, la plupart de ces échantillons provenant de pays extérieurs à l'UE[7].

Prenons un exemple : le Paraquat.
Ce pesticide a été interdit en Europe depuis 2007 car son utilisation a été liée avec la maladie de Parkinson. Cependant, il est toujours utilisé sur le riz produit en Inde ou au Pakistan, que l'on retrouve dans nos rayons. Mais le scandale ne s'arrête pas là : en 2019, l'Europe restait le premier exportateur de ce pesticide ! Si son utilisation est interdite, il est toujours produit dans certains États membres de l'UE pour être ensuite vendu à des pays tiers…

7 - Etude réalisée par le journal néerlandais Trouw, décembre 2019

4

AGRICULTURE DURABLE : OÙ EN EST L'EUROPE ?

Dans le Pacte vert, l'Europe s'est notamment fixé des objectifs de réduction de pesticides et de surfaces en agriculture bio.

L'agriculture représente 23 % des émissions de gaz à effet de serre mondiales. Les pesticides sont l'une des principales causes de la perte de la biodiversité. Pour le climat et la biodiversité, il est urgent de nous tourner vers des modèles plus durables.

Qu'est-ce que cela veut dire concrètement ? Pour les productions végétales, cela se traduit par des exploitations plus petites et qui diversifient leur production, afin d'éviter la monoculture beaucoup plus dépendante des intrants, notamment des pesticides. Pour l'élevage, des exploitations plus petites, avec moins d'animaux, et qui produisent leur propre alimentation, afin d'éviter les importations de soja et d'autres aliments pour animaux.

L'Europe s'est donné l'ambition d'atteindre la neutralité carbone en 2050. Pour cela, dans son texte phare, le Pacte vert *(Green Deal)*, elle a fixé des objectifs environnementaux pour différents secteurs économiques. Sur l'agriculture, elle a notamment commencé à déployer la stratégie « De la ferme à la table ». Elle se donne l'ambition de :

- Réduire de 50 % d'ici 2030 l'utilisation et les risques associés aux produits phytosanitaires chimiques.
- Réduire de 50 % les ventes des pesticides les plus dangereux, et éliminer complètement l'utilisation de pesticides dangereux d'ici 2050 en les remplaçant progressivement par des produits moins risqués.
- Réduire de 50 % les pertes en nutriments et la pollution des sols par l'usage excessif d'engrais, ainsi que réduire leur usage de 20 % d'ici 2030.
- Lutter contre l'antibiorésistance en diminuant de 50 % les ventes d'antibiotiques pour les animaux d'élevage et l'aquaculture d'ici 2030.
- Atteindre 25 % des surfaces en agriculture biologique d'ici 2030.

Vous l'aurez compris : enclencher des changements en Europe pour une agriculture durable d'une part et encourager, d'autre part, l'importation de produits issus d'une agriculture néfaste pour la planète et pour la santé, n'est pas compatible… Il est donc urgent de remettre en cohérence la politique commerciale de l'UE avec ses objectifs environnementaux !

5

UN COMMERCE PLUS JUSTE EST-IL POSSIBLE ?

Oui, il existe bien une solution pour lever cette concurrence déloyale : instaurer des « mesures miroirs » dans tous les textes environnementaux et agricoles européens.

Les mesures miroirs sont des dispositions règlementaires qui appliquent les normes européennes aux pays avec lesquels elle échange, en particulier en matière environnementale.

Quel serait l'impact de ces mesures miroirs ? Par effet de réciprocité, elles imposeraient à nos partenaires commerciaux de respecter les mêmes normes que celles imposées en Europe, sous peine de ne plus pouvoir exporter leurs produits.

L'impact serait immédiat et colossal

à l'échelle européenne :

- Encourager la transition vers une agriculture plus durable, tout en évitant une concurrence déloyale vis-à-vis des agriculteurs européens.
- Participer à la réussite des objectifs du Pacte vert, par exemple en termes de réduction de l'utilisation de pesticides sur le sol européen.

dans les pays tiers qui commercent avec l'UE :

- Atténuer les impacts liés aux pratiques agricoles non durables (pollution des eaux et des sols, impacts sanitaires liés à l'utilisation de pesticides de synthèse, effets nocifs sur la biodiversité locale…).
- Améliorer les normes de production, en articulant notamment ces mesures avec des programmes européens d'aide au développement.

Si le principe vous a convaincu, vous devez être en train de vous demander ce qu'on attend pour les appliquer ! Sachez que des mesures miroirs existent déjà dans le secteur agricole, par exemple pour interdire l'importation de boeuf traité aux hormones, mais il reste beaucoup à faire !

La Fondation pour la Nature et l'Homme se mobilise depuis 2015 pour l'application de ces mesures miroirs et, depuis, des progrès ont été faits ! Par exemple, en 2022, l'UE a interdit l'importation d'aliments traités avec deux pesticides néonicotinoïdes parmi les 4 interdits d'utilisation sur son territoire. Cette interdiction n'entrera toutefois en vigueur qu'en 2026. Maintenant, il faut aller plus loin et accélérer la mise en place de mesures miroirs dans l'ensemble de nos échanges commerciaux.

En savoir plus sur les mesures miroirs

#CEQUINOUSRAPPROCHE
— Les agriculteurs, la planète & Moi —
Unis pour stopper l'importation
d'aliments produits selon des pratiques
interdites en Europe,
grâce aux mesures miroirs.

COMMENT AGIR EN TANT QUE CITOYEN ?

> Signez notre pétition pour des mesures miroirs !

En 2024, nous avons une opportunité unique pour que l'application de mesures miroirs passe à la vitesse supérieure : les élections européennes. Ni le gouvernement français, ni aucun candidat ne doit ignorer qu'en France et en Europe, instaurer des mesures miroirs, c'est #CeQuiNousRapproche les agriculteurs, la planète et nous, consommateurs.
En soutenant les mesures miroirs, exercez votre pouvoir citoyen en demandant au gouvernement et aux futurs députés européens d'œuvrer durant de leur mandat pour :

- Permettre aux agriculteurs et éleveurs de produire plus durablement, sans subir une concurrence déloyale.
- Remettre la politique commerciale européenne en cohérence avec les objectifs du Pacte vert de l'UE.
- Exiger que les acteurs de l'agroalimentaire et de la distribution s'engagent à contrôler le respect des normes européennes chez leurs fournisseurs des pays tiers.

Je signe l'appel

> Privilégiez les produits français et européens lors de vos achats

Comment être sûrs de ne pas consommer des produits issus de ces pratiques interdites en Europe ? Lorsque c'est possible, privilégiez les produits locaux, français ou européens. Lisez les étiquettes pour prendre connaissance de la provenance, et au restaurant, renseignez-vous sur l'origine des produits, à minima de la viande si vous en consommez (information souvent affichée à l'intérieur du restaurant).

FONDATION POUR LA NATURE ET L'HOMME

AGISSEZ AVEC LA FNH

VOUS AVEZ AIMÉ CE LIVRET ? PARTAGEZ-LE AVEC VOS PROCHES !

SUR WHATSAPP

SUR FACEBOOK

PAR EMAIL

ET RETROUVEZ TOUTES NOS ACTIONS SUR

WWW.FNH.ORG

ILLUSTRATIONS : DEIMAGINE / PEXELS / ISTOCK / FREEPIK / FLATICON

A l'heure où la crise écologique et climatique n'est plus à démontrer, nous œuvrons pour que les solutions conciliant les impératifs écologiques et humains se déploient dans tous les aspects de notre quotidien. Si aujourd'hui ces solutions font encore figure d'exception dans de nombreux domaines, **notre ambition est d'en faire la norme, pour nous permettre collectivement de vivre mieux, tout simplement.**

Pour y parvenir, nous démontrons qu'agir pour le climat et la biodiversité est le seul choix possible. Avec nos partenaires, notre Conseil scientifique et nos experts, **nous identifions et levons les blocages psychologiques, économiques et sociaux qui entravent les transformations à opérer**, en proposant à celles et ceux qui ont le pouvoir d'agir - décideurs, citoyens, jeunes - des solutions crédibles et efficaces, avec la volonté de ne laisser personne de côté. L'exigence dans l'action, le dialogue avec tous et la co-construction pour réussir sont les fondamentaux de notre méthode.